



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 53143

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge M. le ministre de la défense sur le nombre de personnes, fonctionnaires et contractuels, qui ont bénéficié en 2007 de plans de formation professionnelle continue, tant au sein de son ministère que des administrations et services en dépendant.

Texte de la réponse

Les données relatives au nombre d'agents civils du ministère de la défense (1) (fonctionnaires, contractuels et ouvriers de l'État), ayant bénéficié en 2007 et 2008 de plans de formation professionnelle continue, sont précisées dans le tableau suivant :

ANNÉE	NOMBRE de stagiaires sur l'ensemble de l'année (2)	NOMBRE d'agents formés (3)	TAUX de formation (nombre d'agents formés par rapport à l'effectif réalisé)
2007	63 006	38 422	50,6 %
2008	58 484	36 280	49,7 %

(1) Les directions et services dont dispose le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants étant des organismes du ministère de la défense, les agents de ces directions et services relèvent donc tous du ministère de la défense.

(2) Un agent est compté autant de fois qu'il a suivi de formations.

(3) Un agent n'est compté qu'une seule fois même s'il a suivi plusieurs formations.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53143

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 2009, page 6018

Réponse publiée le : 18 août 2009, page 8069